



## **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

M. Jean-François Giroux constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18h31.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Jean-François Giroux fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Audrey D'Amato propose d'adopter l'ordre du jour, Mme Isabelle Morin seconde.

CE-22-23-20 Proposition adoptée à l'unanimité

## **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance de conseil d'établissement du 15 novembre 2022**

Mme Claudia Perreault propose d'adopter ledit procès-verbal, Mme Audrey d'Amato seconde.

CE-22-23-21 Proposition adoptée à l'unanimité

## **4. Suivi du procès-verbal**

Mme Hélène Poirier informe les membres que la ristourne pour les photos scolaire a été distribuée aux classes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Ces classes ont reçu 192,00\$ chacun.  
Campagne de financement (chandail): L'OPP s'occupera de la campagne l'an prochain avec le logo de l'école.

## **5. Parole au public**

Aucun public

## **6. Droit de parole**

### **6.1 Parole au représentant du comité de parents**

M. Rémi Tremblay explique les différents points des dernières rencontres du comité qui ont eu lieu le 15 novembre et le 17 janvier.

- Projet de transport.
- PEVR - Mathématique – Écriture à la baisse dans le centre de service.
- Diplomation.
- Le service bonifié; pénurie de personnel.
- Le cours d'ECR sera remplacé par culture québécoise et volet économie.

Les résumés des dernières rencontres sont disponibles sur le site internet à l'adresse suivante : [FCPO](#)

Le FCCP offre des webinaires et a un site internet complet. L'école en fera la promotion dans le prochain info-randole.

### **6.2 Parole à l'OPP**

Mme Andrée Desgagné représente l'OPP. Elle fait un retour sur la collecte de canettes et bouteilles vides, un montant de 750 \$ a été amassé. Ce montant servira à bonifier les activités pour le mois de l'activité physique. Ils sont extrêmement satisfaits du résultat et ils aimeraient refaire une collecte d'ici la fin de l'année scolaire. Pour refaire une collecte, il faut avoir un objectif précis. Mme Hélène Poirier fera un sondage auprès du personnel afin de connaître les besoins de l'école.

Projets à venir :

- La semaine de l'action bénévole. Carte fabriquée par les élèves afin de les offrir à la résidence Les Richeloises.
- Bas festifs pour la persévérance scolaire : 16 février.
- Pantalon garçons pour le vestiaire. Vérifier les grandeurs en demande.
- Collecte en mai ou juin. Colle à moi (Étiquettes pour effets scolaires)

CE-22-23-22 Proposition approuvée à l'unanimité

APPROBATION

**7. Album de finissants**

L'album de finissant va être payé par l'école cette année. L'école utilisera la mesure bien-être à l'école.

Accepté à l'unanimité.

CE-22-23-23 Proposition approuvée à l'unanimité

**8. Grille-matière**

La grille-matière de l'année 2023-2024 sera identique à celle de cette année. Mme Hélène Poirier mentionne qu'il y a beaucoup d'activité physique à l'école. Les pauses actives, le club de course en sont de bons exemples. Le personnel met de l'énergie pour faire bouger les élèves.

Accepté à l'unanimité.

CE-22-23-24 Proposition approuvée à l'unanimité

**9. Autres points**

Aucun

ADOPTION

**10. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents**

Mme Hélène Poirier aimerait augmenter les balises du principe d'encadrement.

Elle montre un tableau comparatif des frais chargés aux parents de cette année comparativement aux prévisions de l'année prochaine, dans le pire des scénarios (prix, activités sans subventions, etc.)

Afin d'ouvrir la porte aux projets d'envergures, les membres du conseil ont ajouté cette phrase au document : Le conseil d'établissement est à ouvert à étudier des projets qui lui seraient soumis et qui dépassant la somme maximale (ex. classe verte, classe neige).

CE-22-23-25 Proposition adoptée à l'unanimité

**11. Consultation annuelle des élèves par le CÉ**

C'est la troisième année que le ministère demande de consulter les élèves sur divers sujets. Mme Hélène Poirier explique que le code de vie est en révision et l'école a prévu consulter les élèves sur ce sujet le 14 février prochain. Les aspirants ducs et duchesses feront table ronde. Elle invite les membres à se joindre à l'équipe pour consulter les élèves. En mars, un deuxième sondage aura lieu concernant le PEVR.

Mme Hélène Poirier propose que la consultation annuelle du CÉ soit celle du code de vie.

Mme Isabelle Morin propose, M. Catherine Guimond seconde.

CE-22-23-26 Proposition adoptée à l'unanimité

**12. Autres points**

Aucun

## INFORMATION

### **13. Manque de personnel au service de garde et offre de service en pédagogique.**

Mme Hélène Poirier fait le portrait de la situation au service de garde. Actuellement, le service de garde est en mesure d'offrir quotidiennement un service à l'élève. Cependant, lors des journées pédagogiques, il est difficile de combler les horaires étant donné que les élèves sont présents toute la journée.

Un maximum d'inscriptions de 140 élèves sera prévu pour les prochaines journées pédagogiques, ce qui correspond à 7 groupes de 20 élèves. Lors des sorties, le service de garde se doit d'offrir la possibilité de rester au service de garde. Le maximum d'inscriptions pour les sorties sera de 120 élèves (6 groupes de 20 élèves) et 1 groupe (20 élèves) restera à l'école.

Comme les inscriptions se font via Forms, l'heure de l'inscription est enregistrée automatiquement. Les premiers inscrits seront retenus. Une liste d'attente sera possible pour les parents qui en feront la demande.

L'école se considère chanceuse d'avoir une équipe de service de garde impliquée au sein de l'école. Certaines éducatrices font de la surveillance aux récréations, du soutien en classe, du tutorat et s'impliquent dans différents comités.

### **14. Suivi du projet éducatif**

Un comité de pilotage a été mis en place. Il y a un représentant par cycle. La première rencontre servira à analyser les résultats et effectuer un plan d'action pour la réalisation du projet éducatif.

### **15. Listes des effets scolaires (proposition d'un gabarit)**

Un gabarit a été créé afin d'uniformiser les listes d'effets scolaires pour l'ensemble des élèves. Une seule liste regroupant les effets scolaires de l'ensemble des niveaux permettra d'obtenir un portrait global rapidement et facilitera la tâche aux parents. Les enseignants pourront se fier aux effets demandés l'année précédente ou suivante. Cette nouvelle méthode sera mise en place pour l'année scolaire 2023-2024.

### **16. Conférence aux parents**

Un budget de 2322,00\$ est prévu afin d'offrir un service aux parents et aux élèves de l'école. Mme Hélène Poirier propose d'utiliser cette somme pour un abonnement en ligne sur le site [aidersonenfant.com](http://aidersonenfant.com). Les parents pourraient utiliser un code pour avoir accès gratuitement à des conférences virtuelles, des blogues, des outils pour accompagner leurs enfants.

### **17. Autres points**

#### **17.1 Soi**

L'école a décidé de ne plus utiliser le passeport afin de communiquer avec les parents. Afin de faciliter la communication avec le parent et de consigner les bons et moins bons coups des élèves de façon efficace, l'école utilisera le SOI (suivi des observations et des interventions) qui fait partie du Mozaïk-portail. Les parents auront accès via leur Portail Parents comme les états de compte et les bulletins.

Le personnel de l'école recevra une formation sur l'utilisation du SOI au courant du mois de février et pourra commencer à l'utiliser. Par la suite, nous inviterons les parents à en prendre connaissance via l'info-randole.

#### **17.2 Budget du CÉ**

Un budget de 401,00\$ est prévu pour le conseil d'établissement. Mme Hélène Poirier rappelle aux membres qu'il peut servir pour les heures de gardiennage des parents et invite les membres concernés à faire une demande de remboursement.

### **17.3 Tutorat**

Le tutorat a commencé au début du mois de février. Durant le jour, du soutien en classe est offert aux élèves. Le tutorat se déroule à la fin des classes de 15h15 à 16h15.

### **17.4 Parascolaires**

Les inscriptions pour les activités parascolaires sont terminées et 114 élèves se sont inscrits aux activités de l'hiver 2023. Les activités commenceront dans la semaine du 6 février.

### **17.5 Retards**

Malgré les nombreuses interventions et les rappels dans l'info-randole, chaque jour plusieurs élèves arrivent en retard à l'école. L'école a fait les statistiques pour le mois de décembre 2022 et Mme Hélène Poirier en informe le conseil.

En décembre 2023 :

- Jours à l'école :16.
- Nombre de retards non motivés : 195. Une moyenne de 12 retards par jour.
- Ce nombre correspond à 1663 minutes d'enseignement ou 27,72 heures d'apprentissage ou 5,54 jours.

Ces chiffres sont alarmants et Mme Hélène Poirier demande aux membres de penser à des solutions. Ces statistiques seront dans le prochain info-randole et l'école espère observer un changement lors des prochains mois.

## **18. Clôture de la réunion**

M. Jean-François Giroux propose la levée de l'assemblée à 22h19

Prochaine rencontre le 21 février 2023 à 18h30

---

Jean-François Giroux  
Président

---

Hélène Poirier  
Directrice

---

CÉ : Conseil d'établissement

CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes

CSP : Commission scolaire des patriotes

CSSP : Centre de service scolaire des patriotes